



# La MRC vous informe

Automne 2012  
volume 5, numéro 3



**MOT DE LA PRÉFET DE LA  
MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE**

## Éthique de travail

Depuis toujours, la MRC de Marguerite-D'Youville croit en la nécessité de tout mettre en œuvre afin de maintenir un lien de confiance avec ses citoyens. C'est dans cet esprit que le conseil de la MRC a adopté, au début de l'été, le Règlement 200 relativement au Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Par l'adoption de ce règlement, le conseil avait pour objectif d'énoncer clairement les principales valeurs de l'organisme qui guideront la conduite de ses employés dans l'exercice de leur jugement et qui leur permettront de prendre des décisions éclairées lors d'une situation donnée.

Ces valeurs sont :

- 1) L'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la MRC;
- 2) L'intégrité;
- 3) La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- 4) Le respect envers les autres employés, les gestionnaires, les élus de la MRC et les citoyens;
- 5) La loyauté envers la MRC;
- 6) La recherche de l'équité.

Par conséquent, tous les employés de la MRC et du CLD de Marguerite-D'Youville ont pris l'engagement de respecter ces valeurs et, d'ici la fin de l'année, chacune des municipalités de la MRC aura également adopté un règlement similaire.

Cependant, il est important de savoir qu'avant même l'adoption de ce règlement, ce sont ces mêmes valeurs qui toujours guidés élus et employés de la MRC de Marguerite-D'Youville dans l'exercice de leurs fonctions. Au-delà du respect de la loi, il règne au sein de la MRC une ambiance de convivialité mêlée à une rigueur qui ferait l'envie de bien d'autres organismes publics.

En tant que D'Youvillois et D'Youvilloises, vous pouvez donc vous réjouir d'avoir à votre service une équipe de professionnels chevronnés qui s'acquitte de son travail selon les règles de l'art et dans le respect des valeurs énoncées plus haut.

## Un automne bien rempli

Bien que l'été tire à sa fin, plusieurs activités sont offertes aux citoyens tout au long de l'automne.

Dès la fin de semaine de la fête du travail, vous êtes invités à venir souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la Colonie des Grèves à Contrecoeur où vous attendent plusieurs activités à pratiquer en famille. Plus tard, en septembre, la Fête des vendanges gourmandes de Saint-Amable saura assurément combler les attentes des amateurs de vins. Les 28, 29 et 30 septembre, ne manquez pas les Journées de la culture qui vous proposent, dans chaque municipalité de notre MRC, toute une variété d'activités gratuites pour découvrir nos talents locaux.

En octobre, les municipalités de la MRC de Marguerite-D'Youville prendront part à La Grande Évacuation. L'an dernier, cette activité, présentée dans le cadre de la Semaine de la prévention des incendies, s'est déroulée dans plus de 200 municipalités au Québec. L'événement a pour objectifs d'améliorer la sécurité de votre famille en cas d'incendie et de faciliter le travail des pompiers s'il y a un incendie chez vous. Toute l'information sur cette activité vous sera transmise au cours des prochaines semaines.

Toujours en octobre, les deux points de services de l'écocentre MRC de Marguerite-D'Youville ouvriront leurs portes gratuitement aux citoyens le temps d'une journée. La première édition de cet événement s'est avérée un grand succès et c'est avec plaisir que nous récidivons cette année encore. La date de cette journée spéciale vous sera dévoilée par les journaux locaux.

Les entrepreneurs du territoire ne seront pas en peine puisqu'à la fin de l'automne, le CLD de Marguerite-D'Youville procédera à la deuxième remise des Prix Reconnaissance des entreprises. Ce concours vise à reconnaître les entreprises du territoire de Marguerite-D'Youville qui ont le plus contribué au développement régional.

Je vous invite donc à participer à ces activités et je vous souhaite un bel automne.

**Suzanne Roy  
Préfet**

# ENVIRONNEMENT

ORGANI  
bac

## SUIVI DU PROJET PILOTE DE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les MRC de Marguerite-D'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville ont mis sur pied, en mai dernier, un projet pilote de collecte des matières organiques.

La collecte à trois voies consiste à séparer les matières résiduelles selon trois catégories : les matières organiques (bac brun), les matières recyclables (bac bleu) et les résidus ultimes (bac noir).

Sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville, deux secteurs ont été sélectionnés, soient la rue Des Champs, à Sainte-Julie, ainsi que la rue Amos et une partie de la rue Girard, à Varennes. Déjà, lors du premier mois d'implantation, plus de 72 % des citoyens visés par le projet ont participé à la nouvelle collecte en déposant leur bac brun en bordure de rue.

Puisque les objectifs du projet pilote visent à connaître la perception des participants quant à l'utilisation des équipements disponibles et à effectuer la cueillette d'informations techniques relatives aux matières recueillies, la MRC fera parvenir prochainement aux citoyens concernés un sondage à compléter. Cet outil aidera la MRC à cibler davantage ses communications auprès de ceux-ci afin de s'assurer d'une participation maximale au projet. Aussi, une évaluation des équipements utilisés depuis le début du projet sera réalisée via ce questionnaire. Enfin, les participants au projet pilote verront un changement dans leur équipement puisque dès la fin août, de nouveaux modèles de bacs seront testés (bacs roulants et bacs de cuisine).

### SÉMECS

Le projet de collecte des matières organiques s'inscrit dans le processus qui mènera à l'ouverture du centre de traitement des matières organiques par procédé de biométhanisation prévue pour le début de l'année 2014. La SÉMECS est formée des MRC de Marguerite-D'Youville, de La Vallée-du-Richelieu et de Rouville, qui sont actionnaires majoritaires, ainsi que d'un partenaire privé, Biogaz EG. L'organisme a été officiellement reconnu par le gouvernement du Québec le 9 février 2012. Au cours des prochains mois, la SÉMECS entreprendra les démarches en vue de débiter la construction du centre de traitement des matières organiques.

Nous y mettons  
toute notre  
énergie!



## ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

L'Écocentre Marguerite-D'Youville secteurs Nord et Sud est aménagé depuis maintenant un an et déjà plus de 8 000\* citoyens sont venus porter plus de 3 300\* tonnes de matières (\* statistiques en date du 1<sup>er</sup> juin 2012).

Puisque le tri à la source y est pratiqué, l'écocentre permet d'augmenter le potentiel de récupération et de valorisation des matières et de détourner un important tonnage de l'enfouissement (plus de 85 %). Ainsi, depuis un an, près de 2 800 tonnes de matières ont été détournées.

La MRC rappelle aux citoyens du territoire qui veulent se départir de diverses matières, qu'ils peuvent se présenter à l'un ou l'autre des deux points de service ci-dessous.

### • SECTEUR SUD - 1975, chemin du Lac, Varennes

#### Heures d'ouverture :

*Période estivale (jusqu'au 4 novembre)*

Lundi : fermé

Mardi et mercredi : 8 h à 16 h

Jeudi : 8 h à 18 h

Vendredi : 8 h à 16 h

Samedi : 8 h à 16 h

Dimanche : 12 h à 16 h

*Période hivernale*

*(du 5 novembre au printemps 2013)*

Dimanche, lundi, mardi et mercredi : fermé

Jeudi, vendredi et samedi : 8 h à 16 h

### • SECTEUR NORD

4111, route Marie-Victorin, Contrecoeur

#### Heures d'ouverture (Jusqu'au 3 novembre 2012) :

Dimanche – Lundi – Mardi : Fermé

Mercredi – Jeudi – Vendredi – Samedi : 9 h-16 h

Ouvert les samedis 10, 17 et 24 novembre de 9 h à 16 h

#### Du 26 novembre au printemps 2013 :

FERMÉ POUR LA SAISON HIVERNALE

#### Matières acceptées aux deux points de service

- Résidus verts
- Béton/brique
- Volumineux
- Appareils électroniques et informatiques
- Articles de sport et vêtements
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Matériaux de construction
- Métal
- Matières recyclables
- Bois
- Pneus usés

Pour de plus amples informations sur la tarification, les matières refusées et la marche à suivre sur le site de l'écocentre, consultez le site Internet, au [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca) (section Écocentre) ou communiquez avec nous au 450 583-3301 ou 514 856-5701, poste 242.

## COLLECTE DE BRANCHES

### Horaire

Villes	Dates
Contrecoeur	4 octobre
Saint-Amable	4 octobre
Sainte-Julie	Communiquez avec le service de collecte de branches au 450 922-7111
Varennes	4 octobre
Verchères	4 octobre



### Branches acceptées

Longueur : 3 pieds à 3½ pieds  
Diamètre : 2 pouces à 2½ pouces  
Attachées en ballots de 20 kg maximum

### Disposition

Placez vos branches en bordure de rue, le feuillage vers la résidence avant 7 h le jour de la collecte.

## COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS

### HORAIRE

Villes	Dates
Calixa-Lavallée	16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Contrecoeur	16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Saint-Amable	16 octobre, 6 novembre, 20 novembre
Sainte-Julie	Tous les lundis jusqu'au 5 novembre inclusivement et le 19 novembre
Varennes	Tous les lundis jusqu'au 5 novembre inclusivement et le 19 novembre
Verchères	16 octobre, 6 novembre, 20 novembre



### Matières acceptées

- Gazon
- Feuilles
- Résidus de jardinage
- Brindilles

### Contenants acceptés

- Poubelles avec couvercle (usagées ou neuves)
- Bacs roulants (sauf de couleur bleu)
- Sacs de papier biodégradable

Les sacs de plastique sont acceptés lors des collectes d'octobre et novembre.

### Disposition

Placez vos contenants ou sacs en bordure de rue avant 7 h le jour de la collecte.

## COUR MUNICIPALE RÉGIONALE

### Constats Express, un succès sur toute la ligne

La cour municipale régionale de Marguerite-D'Youville offre, depuis 2010, le service de paiements en ligne des constats d'infraction par le biais du logiciel Constats Express.

Au moment de son lancement, la cour était la première au Québec à offrir ce nouveau mode de paiement. Les objectifs visés étaient de :

- donner accès au paiement instantané afin qu'ils soient exécutés dans les délais requis;
- encourager la diminution des paiements au comptoir de la cour municipale qui occasionnaient des déplacements inutiles pour les contrevenants;
- diminuer le nombre de paiements par courrier pour éliminer les délais imprévisibles;
- favoriser une technologie écologique.

Nous sommes heureux de vous informer que ces objectifs sont atteints. Lorsqu'on compare la provenance des paiements de 2011 à 2012, on remarque une baisse des paiements au comptoir de 4 % et une diminution des paiements par la poste de 3 %. Pendant la même période, les paiements effectués par Constats Express ont augmenté de façon significative, en passant de 9 à 17 %.

Pour payer un constat d'infraction émis sur le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville grâce à Constats Express, rendez-vous sur le site Internet de la MRC de Marguerite-D'Youville, au [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca), et cliquez sur le bouton Constats Express, situé à gauche de l'écran.

## Retour de la collecte des résidus domestiques (bac noir) aux deux semaines

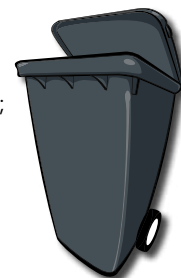
La collecte des résidus domestiques (bac noir) est de retour aux deux semaines à partir de la fin septembre, et ce, jusqu'au printemps prochain.

### Horaire de collecte

Consultez le calendrier des collectes de votre municipalité afin de connaître les dates exactes des différentes collectes. Vous pouvez vous les procurer sur le site Internet de la MRC, au [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca), ou encore en composant le 450 583-3301 ou le 514 856-5701, poste 242.

### Disposition

- Placez le bac avant 7 h le matin le jour de la collecte;
- Orientez la poignée et les roues vers votre résidence;
- Assurez-vous que le couvercle du bac est complètement fermé;
- Laissez un mètre entre le bac et tout obstacle (clôture, voiture, autre bac, etc.);
- Placez votre bac dans votre entrée, en bordure de rue. Le bac ne doit pas être placé dans la rue ou dans la piste cyclable.



## LES JOURNÉES DE LA CULTURE SONT À NOS PORTES



Les 28, 29 et 30 septembre prochains aura lieu la 16<sup>e</sup> édition des Journées de la culture dans la MRC de Marguerite-D'Youville. Trois jours d'activités gratuites qui permettront aux citoyens de découvrir artistes et artisans tout en favorisant l'accès à l'art et à la culture. C'est plus d'une dizaine d'activités gratuites à travers nos six municipalités. Dans le cadre de cette fin de semaine culturelle, la MRC présente aussi deux activités régionales.

### Les Mosaïques de Marguerite-D'Youville

Dans le but de réaliser des projets artistiques communs, les six municipalités du territoire s'unissent depuis plusieurs années afin de proposer aux visiteurs la fabrication d'un objet unique. Après la peinture sur toile, sur tuile, sur verre, sur tissus, sur céramique, le tricotin et le collimage, c'est le métal embossé qui sera le projet artistique de l'année! Les participants pourront reproduire, sur une feuille d'aluminium, une image en lien avec leur municipalité. Présentées sous forme d'aimants, ces œuvres seront, par la suite, exposées dans les différents édifices municipaux du territoire. Cette activité se déroulera dans différents lieux sur tout le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville.

### Les Troubadours de Marguerite-D'Youville

Fort du succès des deux dernières années, Les Troubadours parcourront, une fois de plus, le territoire de la MRC de Marguerite-D'Youville cette année. Six artistes, un de chaque municipalité de la MRC, visiteront les lieux d'activités du territoire afin de faire une démonstration de leurs talents. Au menu, disciplines artistiques variées pour les jeunes et moins jeunes.



Le comité de prévention en dépendance de la MRC de Marguerite-D'Youville est fier de vous inviter sur sa page Facebook «Niaise SPA avec ça». Créée dans un souci d'offrir des choix concrets à la consommation, cette page a pour objectif de faire la promotion des activités jeunesse du territoire, de promouvoir l'adoption de saines habitudes de vie et d'agir au niveau de la prévention des risques associés à la consommation de drogues et autres substances psychosociales (SPA). Bien que cette page s'adresse principalement aux jeunes de 13 à 17 ans, les parents et la communauté sont les bienvenus. Venez cliquer sur «J'aime»!

Information :  
Fanie Dalpé, chargée de projet  
450-583-3301, poste 252  
fdalpe@margueritedyouville.ca  
info@niaisespaavec.ca

À venir prochainement,  
notre nouveau site Web :  
[www.niaisespaavec.ca](http://www.niaisespaavec.ca).

La **MRC** vous informe

[www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca)  
450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)  
Rédaction et coordination : Nadine Lasalle, MRC de Marguerite-D'Youville  
Conception graphique : Angraphick inc.  
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

## TRANSPORT ADAPTÉ

### Un service adapté à vos besoins

Depuis maintenant 11 ans, la MRC de Marguerite-D'Youville offre le service de transport adapté aux citoyens de son territoire. En 2011, près de 500 clients-usagers ont nécessité pas moins de 40 000 déplacements. Grâce au transport adapté, les clients-usagers jouissent d'une certaine autonomie pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux, au travail, à l'école et participer à des activités de loisirs.

En mars 2012, le service de transport adapté de la MRC de Marguerite-D'Youville a publié une nouvelle édition de son guide du client-usager afin d'aider ceux-ci à mieux en comprendre le fonctionnement. On y explique tout ce qu'il faut savoir pour avoir recours au service, soit le mode de réservation, le territoire desservi, les tarifs et les types d'accompagnement permis.

Afin de faire de votre transport une expérience agréable, nous vous rappelons ces quelques règles très importantes :

- Pour annuler un déplacement, nous faire part de vos dates de vacances ou modifier une réservation, vous devez téléphoner au bureau de réservation, pendant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Si vous accédez à la boîte vocale, laissez simplement votre nom et numéro de téléphone. Nous vous rappellerons. Veuillez noter qu'aucune demande de transport n'est acceptée sur le répondeur. Cependant, les demandes d'annulation laissées sur la boîte vocale dans un délai raisonnable sont permises.
- Afin d'éviter tout retard, ayez toujours en mains le montant exact lorsque vous achetez une carte mensuelle, une carte à poinçon, ou que vous acquittez votre passage lors d'un déplacement.
- Compte tenu du nombre important de clients, nous vous demandons de respecter l'heure à laquelle votre embarquement est prévu. Un délai maximal de cinq minutes est permis. Au-delà de ce délai, le chauffeur devra quitter et le voyage de retour du client sera automatiquement annulé.
- Bien que nous tentions de respecter les horaires de transport, certains imprévus peuvent retarder le transporteur. Nous demandons votre compréhension et votre participation à un meilleur travail d'équipe.

Pour plus d'information, consultez le guide du transport adapté au [www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca), sous l'onglet Services à la population.